



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 26 juillet 2022

Délibération n° 2022-065

L'an deux mille vingt-deux le vingt-six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle DOHIN-PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/07/2022.

Présents : MM. DOHIN-PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie – DIERS Thierry - LAVERGNE Cécile - VIDAL Isabelle – PIETERS Marc - VENANT Frédéric.

Absents excusés : MM. DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à M. BESSIERE Jean-Pierre, CLEMENT Nadine ayant donné pouvoir à M. Marc PIETERS.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Finances locales - Décisions budgétaires

Décision modificative n° 2 – Opération d'ordre budgétaire – Transfert des frais d'étude du compte 2031

Il s'agit d'intégrer les frais d'étude suivis de réalisation de travaux par opération d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement à savoir :

041 Opérations patrimoniales : Etude géotechnique pour la réalisation d'un hangar de stockage.

N° DM	Date	Objet	Montant
3	26/07/2022	Opér. d'ordre budgétaire - Transfert frais étude 2138 - Autres constructions	1 524,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	1 524,00
		TOTAL DEPENSES	1 524,00
		2031 - Frais d'études	1 524,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	1 524,00
		TOTAL RECETTES	1 524,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 524,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 524,00

Le conseil municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- De procéder à la décision modificative qui précède d'intégrer les frais d'étude suivis de réalisation de travaux par opération d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement.

Publication du 27.07.2022
Le Maire, Gwennaëlle DOHIN-PROST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle DOHIN-PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20220726 -2022_065
Reçu le 29.07.2022